

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET de modification n°4 du plan local d'urbanisme de L'ÎLE-SAINT DENIS

Par arrêté n°18/62, le Président de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune a ouvert une enquête publique en mairie de L'Île-Saint-Denis :

Du lundi 29 octobre 2018 au mardi 13 novembre 2018 inclus

L'enquête a pour objet la modification du PLU sur le secteur printemps de la zone d'aménagement concerté de l'Ecoquartier Fluvial. Les caractéristiques principales du projet sont les suivantes :

Suite à la retenue de la candidature de Paris pour la tenue des jeux olympiques et paralympiques de 2024, la plan de la ZAC de l'Ecoquartier Fluvial correspondant à la zone UC du PLU de L'Île-Saint-Denis a fait l'objet d'évolution. Ainsi, le plan de la ZAC a dû être revu et la présente procédure permet l'implantation d'une partie du village olympique et paralympique dans les phases 2 et 3 de la zone printemps de la ZAC.

Ce projet répond aux objectifs du Schéma Directeur D'Ile-de-France, du Contrat de Développement Territorial et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU de L'Île-Saint-Denis.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont contenues dans la notice explicative incluse dans le dossier d'enquête publique.

Le dossier soumis à enquête publique déposé en Maire de L'Île-Saint-Denis sera mis à la disposition du public qui pourra en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé à cet effet à la Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie (DPCV) au 8 rue Méchin (face à la mairie) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le samedi, il sera mis à disposition à l'accueil de la mairie au 1, rue Méchin de 9h à 12h.

Afin d'informer le public et de recevoir ses observations, le commissaire-enquêteur assurera trois permanences en Mairie de L'Île- Saint-Denis, à savoir :

- **lundi 29 Octobre 2018** : 9h -12h (Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie (DPCV)- 8 rue Méchin)
- **samedi 10 novembre 2018** : 9h -12h (Mairie de L'Île-Saint-Denis, 1 Rue Méchin)
- **mardi 13 novembre 2018** : 14h -17h (Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie (DPCV)- 8 rue Méchin)

Les observations ou propositions pourront également être adressées par écrit à l'attention de Madame Catherine MARETTE, commissaire-enquêteur, à l'adresse de la Mairie de L'Île-Saint-Denis – 1 rue Méchin, siège de l'enquête publique, ou par courriel à l'adresse électronique suivante : plu-ile-saint-denis@plainecommune.fr en vue de les annexer au registre d'enquête.

Toute information sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de L'Île-Saint-Denis peut être demandée auprès de l'EPT Plaine Commune à Madame Gwenaëlle BORDET gwenaelle.bordet@plainecommune.com.fr ou Madame Audrey HERMANN (audrey.hermann@plainecommune.com.fr).

Des informations complémentaires relatives à l'enquête publique seront disponibles sur les sites internet de l'EPT Plaine Commune (plainecommune.fr).

A l'issue de l'enquête publique, copies du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- en Mairie de L'Île-Saint-Denis

- au siège de l'EPT Plaine Commune sis 21, avenue Jules Rimet 93200 SAINT-DENIS
- en Préfecture de Seine-Saint-Denis – Unité territoriale de la DRIEA en Seine-Saint-Denis sise 7, esplanade Jean Moulin – B.P. 189 -93003 BOBIGNY CEDEX
- et sur le site internet de l'EPT Plaine Commune (plainecommune.fr)

Toute personne intéressée pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à l'EPT Plaine Commune – 21 Avenue Jules Rimet – 93200 SAINT-DENIS.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification du PLU de L'Île-Saint-Denis, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et des observations du public et du commissaire-enquêteur, sera soumis pour approbation au Conseil de Territoire, autorité compétente pour l'approuver.